

***RENCONTRES DOCTORALES EN URBANISME-
DE L'APERAU INTERNATIONALE***

Tours, 4 juin 2025

Polytech Tours
Département aménagement et environnement
Université de Tours
UMR 7324 CITERES, CNRS-Université de Tours

Appel à communication

Depuis 2010, l'APERAU organise des rencontres doctorales destinées à mettre en exergue les recherches en cours ou finalisées (à Brest en 2010, Constantine et Aix-en-Provence en 2011, Lausanne en 2012, Aix-en-Provence en 2013, Rennes en 2015, Bruxelles en 2016, Aix-en-Provence en 2017, Lille en 2018, Strasbourg en 2019, Tours en 2020, Bordeaux 2022, Lausanne 2023 et Montréal-Tours 2024, Tours 2025).

Cette quinzième édition est prévue le mercredi 4 juin 2025 à Tours. Cette Rencontre Doctorale constitue une occasion pour les doctorants et doctorantes des laboratoires de recherche liés aux formations membres de l'APERAU de présenter leurs travaux, d'échanger entre eux mais également avec des enseignants-chercheurs et des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement. Cette manifestation témoigne aussi de la vitalité du réseau APERAU dans le domaine de la recherche à travers la valorisation qui, depuis les dix dernières éditions, lui est associée. Celle-ci prend la forme de numéros hors-série de la revue *Urbia* qui permettent de distinguer un ensemble d'articles sélectionnés par un comité scientifique international. Le numéro 11, issu de la journée de Tours-Montréal sera publié en septembre 2025. Cette formule sera reconduite en 2025.

Un comité scientifique international présidé par José SERRANO, professeur à l'Université de Tours, organisera cette rencontre en collaboration avec le comité d'organisation composé de Kamal SERRHINI, Mohamed Saliou CAMARA, Wadie OTHMANI et Muriel HOURLIER.

Participation

Les doctorants et doctorantes de tous les laboratoires liés aux formations membres de l'APERAU Internationale, sont invités à proposer une communication. Ces propositions peuvent concerner l'ensemble des sujets de doctorat en aménagement et urbanisme ou de disciplines connexes ayant directement trait aux problématiques en aménagement et urbanisme.

Le comité scientifique sélectionnera les communications. La sélection sera opérée en tenant compte de la qualité et de l'intérêt des résumés, du thème traité et des spécificités de la recherche appliquée à l'aménagement et à l'urbanisme, ainsi que de la méthodologie développée dans la thèse.

Les communications devront être calibrées pour une durée de 15 minutes. Elles présenteront le thème de la thèse, sa problématique explicite et son ancrage dans l'actualité des questions scientifiques de l'urbanisme et de l'aménagement, sa méthodologie et les résultats attendus et/ou obtenus. Elles pourront être appuyées par un diaporama.

Consignes

Le comité scientifique de la rencontre doctorale souhaite recevoir des propositions de communications sous la forme d'un résumé qui devra respecter un format maximum de 2000 signes et sera accompagné des informations suivantes : nom et prénom de l'auteur, adresse e-mail, titre de la thèse, date de début de thèse, laboratoire d'accueil, université d'appartenance. Les résumés seront fournis sous forme de fichier informatique au format pdf. Ces résumés seront à déposer sur la plateforme <https://doct-aperau2025.sciencesconf.org/>

- 15 avril 2025 : date-limite d'envoi du résumé des propositions de communication ;
- 15 mai 2025 : notification aux auteurs de l'acceptation ou du refus de leur proposition.

Les textes complets des communications seront soumis après les doctorales (en respectant les consignes de la revue *Urbia* : https://www.unil.ch/files/live/sites/ouvdd/files/shared/URBIA/Consignes_d_edition.pdf). La date-limite de d'envoi des textes complets sera communiquée ultérieurement.

Droits d'inscription :

- 1/ Les doctorants et doctorantes participant à la rencontre doctorale régleront un droit d'inscription de 25€ selon des modalités qui seront précisées.
- 2/ Les inscriptions à la rencontre doctorale se font sur le site : <https://doct-aperau2025.sciencesconf.org/>
- 3/ La date limite d'inscription, est fixée au 31 mai 2025.

Le déplacement, l'hébergement et les repas (à l'exception de celui du jeudi midi) resteront à la charge des laboratoires ou des individus. Le comité local d'organisation suggèrera cependant des solutions d'hébergement et de restauration les moins onéreuses pour les intervenants.